REPUBLIQUE FRANÇAISE

CU: COMMUNAUTE URBAINE D ARRAS (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL

Numéro SIRET: 20003357900133

POSTE COMPTABLE : Trésorerie d Arras Municipale

M. 57

Compte administratif Voté par nature

BUDGET: BUDGET ORDURES MENAGERES (3)

ANNEE 2023

⁽¹⁾ Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

⁽²⁾ A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales A - Informations statistiques, fiscales et financières 5 B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget 6 C1 - Exécution du budget - Résultats 7 C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses 8 C3 - Exécution du budget - RAR Recettes 9 II - Présentation générale A - Vue d'ensemble - Exécution du budget 10 B1 - Equilibre financier - Investissement 11 B2 - Equilibre financier - Fonctionnement 12 C1 - Balance générale - Dépenses 13 14 C2 - Balance générale - Recettes III - Adoption du CA A - Section d'investissement - Vue d'ensemble 16 A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article 19 A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement 20 A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP 21 A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP 22 A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article 23 B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 24 B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article 2.7 B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article 29 IV - Annexes A - Présentation croisée A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble Sans Objet A1.01 - Opérations non ventilables Sans Objet A1.900 - Fonction 0 - Services généraux Sans Objet A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens Sans Objet A1.901 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs Sans Objet A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA) Sans Objet A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA Sans Objet A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat Sans Objet A1.906 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet A1.907 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet A1.908 - Fonction 8 - Transports Sans Objet A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble Sans Objet A2.01 - Opérations non ventilables Sans Objet A2.930 - Fonction 0 - Services généraux Sans Objet A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens Sans Objet A2.931 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs Sans Objet A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) Sans Objet A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA Sans Objet A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI Sans Objet A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat Sans Objet A2.936 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet A2.937 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet A2.938 - Fonction 8 - Transports Sans Objet **B** - Annexes patrimoniales B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux Sans Objet B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement Sans Objet B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N Sans Objet

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	31
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	Sans Objet
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	32
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	Sans Objet
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	Sans Objet
B13 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	33
D13.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	35

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

- (1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)		
	Collectivité	
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		

	Informations financières – ratios	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

⁽¹⁾ A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

⁽³⁾ L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

⁽⁴⁾ Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

	_
I – INFORMATIONS GENERALES	
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante a voté le budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II –En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement: 7,5%
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V - Les provisions sont semi-budgétaires (4).

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C 1

	RESULTAT DE L'EXERCICE			
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	17 300 000,00	17 346 098,00	0,00	A1 46 098,00
Investissement	0,00	0,00	(2) 0,00	A2 0,00
Dont 1068		0,00		
Fonctionnement	17 300 000,00	17 346 098,00	(3) 0,00	A3 46 098,00

		RESTES A REALISER (4)				
	Dé	penses	Recette	s	So	lde (B) (5)
TOTAL des RAR	l + II	0,00	III + IV	0,00	B1	0,00
Investissement	1	0,00	III	0,00	B2	0,00
Fonctionnement	П	0,00	IV	0,00	B3	0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)
TOTAL	A1 + B1	46 098,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	46 098,00

⁽¹⁾ Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽²⁾ Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽³⁾ Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

⁽⁴⁾ A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽⁶⁾ Indiquer le signe : - si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVE	STISSEMENT - TOTAL	(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT – TOTAL	(II)
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

⁽²⁾ Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	ı
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

DETAIL DEG REGTES A REALISER	` `	
Libellé	Titres restant à émettre	
STISSEMENT - TOTAL	(III) 0,00	
RSA	0,00	
Produits des cessions d'immobilisations	0,00	
Dotations, fonds divers et réserves	0,00	
Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	
Emprunts et dettes assimilées	0,00	
Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	
Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	
Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00	
Immobilisations corporelles (3)	0,00	
Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00	
Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	
Participations et créances rattachées	0,00	
Autres immobilisations financières (3)	0,00	
Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00	
NCTIONNEMENT – TOTAL	(IV) 0,00	
Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Fiscalité locale	0,00	
Dotations et participations (4)	0,00	
Autres produits de gestion courante (4)	0,00	
Atténuations de charges (4)	0,00	
APA	0,00	
RSA / Régularisations de RMI	0,00	
Produits financiers	0,00	
Produits spécifiques (4)	0,00	
	Produits des cessions d'immobilisations Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement (reçues) (3) Emprunts et dettes assimilées Cpte de liaison : affectation (BA,régie) Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) Subventions d'équipement versées (3) (5) Immobilisations corporelles (3) Immobilisations reçues en affectation (3) Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières (3) Chapitres d'opérations pour compte de tiers NCTIONNEMENT – TOTAL Prod. services, domaine, ventes diverses Impôts et taxes Fiscalité locale Dotations et participations (4) Autres produits de gestion courante (4) Atténuations de charges (4) APA RSA / Régularisations de RMI Produits financiers	

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

⁽²⁾ Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

⁽³⁾ Hors recettes imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET	Α

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	A 17 300 000,00	g 17 346 098,00
(mandats et titres)	Section d'investissement	в 0,00	н 0,00
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE	Report en section de fonctionnement (002)	c 0,00 (si déficit)	(si excédent)
N-1	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)
		=	=
	TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D 17 300 000,00	= G + H + I + J 17 346 098,00
	Section de fonctionnement	Е 0,00	κ 0,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
(1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F 0,00	= K + L 0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E 17 300 000,00	= G + I + K 17 346 098,00
	Section d'investissement	= B + D + F 0,00	= H + J + L 0,00
_	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F 17 300 000,00	= G + H + I + J + K + L 17 346 098,00

⁽¹⁾ Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
	Total des réalisations d'équipement	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
	Total des réalisations financières	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Tota	al des réalisations réelles en investissement	0,00	II 0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Tota	al des réalisations d'ordre en investissement	<i>III</i> 0.00	<i>IV</i> 0.00

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	1+111 0,00	II + IV 0,00

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	v 0,00	VI 0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		VII 0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V 0,00	II + IV + VI + VII 0,00
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		0,00

⁽¹⁾ Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

⁽²⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽³⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

⁽⁴⁾ En recettes, sauf 1068.

⁽⁵⁾ En recettes, détail du 138.

⁽⁶⁾ A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁸⁾ $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

⁽⁹⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽¹⁰⁾ Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

⁽¹¹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES I	EMIS		
	OPERATIONS REELLES ET MIXTES				
011 Charges à caractère général (1)	7 945 226,88	70 Prod. services, domaine, ventes	0,00		
		diverses			
012 Charges de personnel et frais	0,00	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		
assimilés (1)					
		731 Fiscalité locale	17 346 098,00		
		74 Dotations et participations (1)	0,00		
65 Autres charges de gestion	9 354 773,12	75 Autres produits de gestion	0,00		
courante (sauf 6586) (1)		courante (1)			
6586 Frais fonctionnement des groupes	0,00				
d'élus					
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	0,00		
016 APA	0,00	016 APA	0,00		
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		
Total dépenses de gestion des services	17 300 000,00	Total recettes de gestion des services	17 346 098,00		
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00		
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	0,00		
68 Dotations aux provisions,	0,00	78 Reprises amort., dépréciations,	0,00		
dépréciations (semi-budgétaires) (1)		prov. (semi-budgétaires) (1)			
TOTAL DEPENSES REELLES ET	47 200 000 00	TOTAL RECETTES REELLES ET	47.246.000.00		
MIXTES	17 300 000,00	MIXTES	17 346 098,00		

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre	0,00	042 Opérations ordre transf. entre	0,00
sections (3)		sections (3)	
043 Opérations ordre intérieur de la	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la	0,00
section		section	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	/// O,00	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE	47.000.000.00	TOTAL DES RECETTES DE	
l'EXERCICE	+ 17 300 000,00	L'EXERCICE	II + IV 17 346 098,00

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	0,00

		-			0	
I	TOTAL DES DEPENSES DE LA	1 . 111 . 17	47 200 000 00	TOTAL DES RECETTES DE LA		47 246 000 00
	SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	17 300 000,00	SECTION DE FONCTIONNEMENT	11 + 10 + 01	17 346 098,00

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	46 098,00

⁽¹⁾ Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽²⁾ $DF\ 042 = RI\ 040$; $RF\ 042 = DI\ 040$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

⁽³⁾ Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁴⁾ Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	INVESTISSEMENT Opérations réelles (1)		Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10 13 <i>15</i>	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement (3) Provisions pour risques et charges (4)	0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
16 18	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 204 21 22 23 018 26 27 28 29	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5) Subventions d'équipement versées (3) (5) (10) Immobilisations corporelles (3) (5) Immobilisations reçues en affectation (3) (5) Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5) RSA Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières (3) Amortissement des immobilisations (reprises) Dépréciations des immobilisations (4)	(8) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0
39 3	Dépréciation des stocks et en-cours (4) Stocks et en-cours		0,00 0,00	0,00 0,00
198 45 481	Neutralisation des amortissements Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6) Charges à rép. sur plusieurs exercices	0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
49 59	Dépréciation des comptes de tiers (4) Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00 0,00	0,00 0,00
	Dépenses d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	7 945 226,88		7 945 226,88
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 6586	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9) Frais fonctionnement des groupes d'élus	9 354 773,12 0,00	0,00	9 354 773,12 0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	17 300 000,00	0,00	17 300 000,00

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
Four information D 002 Resultat negatif reporte	0,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Hors chapitres opérations.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁷⁾ A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

⁽⁸⁾ A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

⁽⁹⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽¹⁰⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

	1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	0,00
--	--	------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	17 346 098,00		17 346 098,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante(8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	17 346 098,00	0,00	17 346 098,00

Pour information R002 Résultat positif reporté	0,00

 $^{(1) \} Y \ compris \ les \ opérations \ relatives \ au \ rattachement \ et \ les \ opérations \ d'ordre \ semi-budgétaires.$

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

⁽³⁾ Hors recettes imputées au chapitre 018.

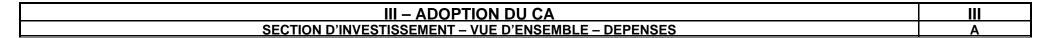
⁽⁴⁾ Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁶⁾ A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

⁽⁷⁾ A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



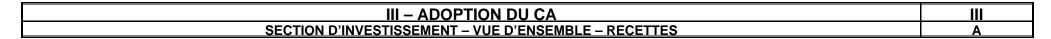
	Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
	TOTAL	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	incorporelles (sauf 204)						
204	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	affectation						
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	réserves	,	,	,	,		·
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	3,00	5,55		5,55
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	sections (5) Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total	des dépenses d'ordre	0,00	0,00		0,00		0,00
	information : D001 Solde	0,00					
Total	des dépenses estissement cumulées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Dépenses engagées non mandatées.

⁽²⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽³⁾ Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



	Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166	0,00	0,00	0,00	0,00
	et 1688 non budgétaire)				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
	es recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total d	es recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00
Total d	es recettes d'ordre	0,00	0,00		0,00
Pour in	formation : R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00			
Total d	es recettes d'investissement cumulées	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Recettes justifiées non titrées.

⁽²⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽³⁾ Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁴⁾ Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

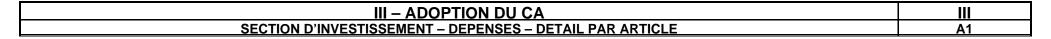
⁽⁵⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

⁽⁶⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁸⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



	Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des	dépenses d'ordre	0,00	0,00		0,00		0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Dépenses engagées non mandatées.

⁽³⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

⁽⁴⁾ Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁵⁾ Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁸⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
	TOTAL	-	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

⁽²⁾ Dépenses engagées non mandatées.

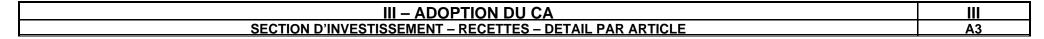
⁽³⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.



	Chap. / art. (1)	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
		(BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	(2)	(3)
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des rece	Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des rece	ettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des rece	ettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
Total des rece	ettes d'ordre	0,00	0,00		0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Recettes justifiées non titrées.

⁽³⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁶⁾ Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁹⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽¹⁰⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

⁽¹¹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	В

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		17 300 000,00	16 661 924,09	638 075,91	0,00	0,00	0,00	17 300 000,00
011	Charges à caractère général (3)	7 945 226,88	7 307 150,97	638 075,91	0,00	0,00	0,00	7 945 226,88
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	9 354 773,12	9 354 773,12	0,00	0,00	0,00	0,00	9 354 773,12
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total d	es dépenses de gestion des es	17 300 000,00	16 661 924,09	638 075,91	0,00	0,00	0,00	17 300 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total d	es dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total d	es dépenses réelles	17 300 000,00	16 661 924,09	638 075,91	0,00	0,00	0,00	17 300 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total d	es dépenses d'ordre	0,00	0,00			0,00		0,00
H .								
	nformation : 002 Déficit de onnement reporté de N-1	0,00						

Total des dépenses de fonctionnement

cumulées

17 300 000,00

16 661 924,09

638 075,91

0,00

0,00

0,00

17 300 000,00

⁽¹⁾ Dépenses engagées non mandatées.

⁽²⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	В

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi
		(BP + DM + RAR N-1)	Titres émis			(2)
	TOTAL	17 300 000,00	17 346 098,00	0,00	0,00	-46 098,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	17 300 000,00	17 346 098,00	0,00	0,00	-46 098,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	les recettes de gestion des	17 300 000,00	17 346 098,00	0,00	0,00	-46 098,00
service	es					
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort.,	0,00	0,00			0,00
	dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)					
Total d	es recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes réelles	17 300 000,00	17 346 098,00	00,0	0,00	-46 098,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total d	es recettes d'ordre	0,00	0,00			0,00

Pour information : 002 Excédent	0,00		
de fonctionnement reporte de N-1			

Total	des	recettes	de	17 300 000,00	17 346 098,00	0,00	0,00	-46 098,00
fonction	nement	cumulées						

⁽¹⁾ Recettes justifiées non titrées.

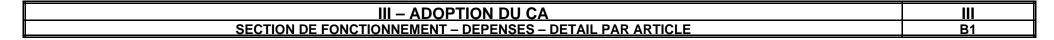
⁽²⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽³⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

⁽⁵⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁶⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	17 300 000,00	16 661 924,09	638 075,91	0,00	0,00	0,00	17 300 000,00
011	Charges à caractère général (4)	7 945 226,88	7 307 150,97	638 075,91	0,00	0,00	0,00	7 945 226,88
611	Contrats de prestations de services	7 945 226,88	7 307 150,97	638 075,91	0,00	0,00	0,00	7 945 226,88
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	9 354 773,12	9 354 773,12	0,00	0,00	0,00	0,00	9 354 773,12
65568	Autres contributions	9 354 773,12	9 354 773,12	0,00	0,00	0,00	0,00	9 354 773,12
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des d	lépenses de gestion des services	17 300 000,00	16 661 924,09	638 075,91	0,00	0,00	0,00	17 300 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des c	harges financières et spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des d	lépenses réelles	17 300 000,00	16 661 924,09	638 075,91	0,00	0,00	0,00	17 300 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des d	lépenses d'ordre	0,00	0,00			0,00		0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Dépenses engagées non mandatées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts réalisations RAR au 31/12.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.



Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Produits rattachés	Restes à réaliser au	Crédits sans emploi
		(BP + DM + RAR N-1)	Titres émis		31/12 (2)	(3)
	TOTAL	17 300 000,00	17 346 098,00	0,00	0,00	-46 098,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	17 300 000,00	17 346 098,00	0,00	0,00	-46 098,00
73118	Autres contributions directes	0,00	30 862,00	0,00	0,00	-30 862,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	17 300 000,00	17 315 236,00	0,00	0,00	-15 236,00
74	Dotations et participations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recet	tes de gestion des services	17 300 000,00	17 346 098,00	0,00	0,00	-46 098,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recet	tes réelles	17 300 000,00	17 346 098,00	0,00	0,00	-46 098,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recet	tes d'ordre	0,00	0,00			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Recettes justifiées non titrées.

⁽³⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽⁴⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale							
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N			
TAXE D ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES	0,00	17 346 098,00	17 300 000,00	46 098,00			
Total	0,00	17 346 098,00	17 300 000,00	46 098,00			

Libellé de la recette grevée	Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : TAXE D ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES		
	Reste à employer au 01/01/N	0.00	
	Recettes		
Article	Libellé article	Montant	
73118	AUTRES CONTRIBUTIONS DIRECTES	30 862,00	
73133	TAXE D ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES	17 315 236,00	
	Total	17 346 098,00	
	Dépenses		
Article	Libellé article	Montant	
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	7 945 226,88	
65568	AUTRES CONTRIBUTIONS	9 354 773,12	
	Total	17 300 000.00	
	Reste à employer au 31/12/N (3)	46 098,00	

⁽¹⁾ Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

⁽²⁾ Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

⁽³⁾ Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
SMAV	20/03/2002	SANS FISCALITE PROPRE	9 354 773,12
Autres organismes de regroupement			

⁽¹⁾ Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D12.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

	DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	
011	Charges à caractère général	7 945 226,88	
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	7 945 226,88	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	9 354 773,12	
65568	AUTRES CONTRIBUTIONS	9 354 773,12	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges spécifiques	0,00	
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
	Total des dépenses réelles	17 300 000,00	
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	
	Total des dépenses d'ordre	0,00	
	TOTAL GENERAL	17 300 000,00	

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

	RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	
Recettes issues de la	a TEOM	17 346 098,00	
73118	AUTRES CONTRIBUTIONS DIRECTES	30 862,00	
73133	TAXE D ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES ET ASSIMILEES	17 315 236,00	
Dotations et participa	ations reçues	0,00	
Autres recettes de fo	onctionnement éventuelles	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	
76	Produits financiers	0,00	
77	Produits spécifiques	0,00	
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00	
013	Atténuations de charges	0,00	
	Total des recettes réelles	17 346 098,00	
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	

	RECETTES (1)	
Article (2)	Libellé (2)	Montant
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	17 346 098,00

⁽¹⁾ Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

⁽³⁾ Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	Α

Nombre de membres en exercice : 92 Nombre de membres présents : 70 Nombre de suffrages exprimés : 84

VOTES:

Pour: 82 Contre: 2 Abstentions: 0

Date de convocation : 05/04/2024

Présenté par Monsieur Alain CAYET, Vice-Président délégué aux Finances (1), A siège de la Communauté Urbaine d Arras, le 11/04/2024

Délibéré par l'assemblée le conseil communautaire (2), réunie en session plénière A siège de la Communauté Urbaine d Arras, le 11/04/2024 Les membres de l'assemblée délibérante le conseil communautaire (2),(3),

ANSART Pierre	
AUDEGOND Mickaël	
BARTIER Alain	
BAYART Didier	
BEAUMONT Evelyne	
BERTEIN Gabriel	
BERTIN Aline	
BESIEUX Didier	
BIGORNE Emilie	
BOCHET Jean-Michel	
BOCQUEREAU Jean-Jacques	
BOISSOU Karine	
BRAS Guy	
BRIOIS Pascal	
CAILLIEREZ Charline	
CARON SAVARY Fabienne	
CARTIGNY Nathalie	
CAVE Michelle	
CAYET Alain	
CHARLET Jean-Pierre	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	Α

CHAVAIN Mentine CONDAMINE Eatelle CONDAMINE Eatelle CONTART Betty COQUEL Hugo CONTORNY Laurent CROMBEZ Jean-Baptiste CONTIGNY Laurent DAL POS Sylviane CONTORNY Laurent DEBARGE Pierre CONTORNY Laurent DEGAUGUIER Olivier CONTORNY Laurent DELALIN Déborah Anne CONTORNY Laurent DELALIN Déborah Anne CONTORNY LEURENT DELEPAUX Eric CONTORNY LEURENT <		
CONTART Betty	CHAVAIN Martine	
COUTIENT Laurent CROMBEZ Jean-Baptiste DAL POS Syviane DEBARGE Pierre DEGAUQUIER Olivier DELALIN Deborah Anne DELATTRE Dominique DELATTRE Dominique DELEPAUX Eric DELPAUX Eric DELPAUX Eric DELPAUR ERIC	CONDAMINE Estelle	
CROMBEZ Jean-Baptiste CROMBEZ Jean-Baptiste DAL POS Sylviane DEBARGE Pierre DEGAUQUIER Olivier DELALIN Deborah Anne DELATTRE Dominique DELATTRE Dominique DELATTRE Dominique DELEPAUX Eric DELFOLIE Christine DELMOTTE Cédric DELPACE Régine DEMARCQ Jean-Paul DESFACHELLE Nicolas DETOURNE Antoine DEVISE Jean-Marc DISTINGUIN Jean-Marie DOUAY Claude DUCRGUX Thierry DUFLOT Eric DURAND Bernard DUPOND Cédric DURAND Bernard	CONTART Betty	
CROMBEZ Jaan-Baptiste DAL POS Sylviane DEBARGE Pierre DEGAUQUIER Olivier DELALIN Déborah Anne DELATTRE Dominique DELATTRE Dominique DELEPAUX Eric DELFOLIE Christine DELMOTTE Cédric DELPACE Régine DEMARCQ Jean-Paul DESFACHELLE Nicolas DETOURNE Antoine DEVISE Jean-Marc DISTINGUIN Jean-Marie DOUAY Claude DUCROUX Thierry DUFLOT Eric DURANCU IN Charline DURAND Bernard DURAND Bernard	COQUEL Hugo	
DEBARGE Pierre DEBARGE Pierre DEGAUQUIER Olivier DELALIN Déborah Anne DELATTRE Dominique DELEPAUX Eric DELEPAUX Eric DELFOLIE Christine DELMOTTE Cédric DELPACE Régine DEMARCO Jean-Paul DESFACHELLE Nicolas DETOURNE Antoine DEVISE Jean-Marc DISTINGUIN Jean-Marie DOUAY Claude DUCROUX Thierry DUFLOT Eric DURAND Bernard DURAND Bernard DURAND Bernard DURAND Bernard DURAND Bernard DURAND Bernard DEMARCO Jean-Paul DEMARCO Jean-Paul DURAND Bernard DURAND Bernard DURAND Bernard	COTTIGNY Laurent	
DEBARGE Pierre DEGAUQUIER Olivier DELALIN Déborah Anne DELATRE Dominique DELEPAUX Eric DELEPAUX Eric DELEFOLIE Christine DELMOTTE Cédric DELPLACE Régine DEMARCQ Jean-Paul DESFACHELLE Nicolas DETOURNE Antoine DEVISE Jean-Marc DISTINGUIN Jean-Marie DOLLET Michel DOUAY Claude DUCROUX Thierry DUFLOT Eric DURAND Bernard DURAND Bernard DUTOIT Pascal	CROMBEZ Jean-Baptiste	
DEGAUQUIER Olivier Image: Common and and and and and and and and and an	DAL POS Sylviane	
DELALIN Déborah Anne DELATTRE Dominique DELEFAUX Eric DELFOLIE Christine DELMOTTE Cédric DELPLACE Régine DEMARCQ Jean-Paul DESFACHELLE Nicolas DETOURNE Antoine DEVISE Jean-Marc DISTINGUIN Jean-Marie DOULET Michel DUAY Claude DUCROUX Thierry DUFLOT Eric DUMOULIN Charline DUFOND Cédric DURAND Bernard DUTOIT Pascal	DEBARGE Pierre	
DELATTRE Dominique DELEPAUX Eric DELFOLIE Christine DELMOTTE Cédric DELMARCQ Jean-Paul DEMARCQ Jean-Paul DESFACHELLE Nicolas DETOURNE Antoine DEVISE Jean-Marc DISTINGUIN Jean-Marie DOULET Michel DOUAY Claude DUCROUX Thierry DUFLOT Eric DUMOULIN Charline DUMOULIN Charline DUROND Cédric DURAND Bemard DUTOIT Pascal	DEGAUQUIER Olivier	
DELEPAUX Eric DELFOLIE Christine DELMOTTE Cédric DELMARCQ Jean-Paul DESFACHELLE Nicolas DETOURNE Antoine DEVISE Jean-Marc DISTINGUIN Jean-Marie DOUAY Claude DUGROUX Thierry DUFLOT Eric DUMOULIN Charline DUPOND Cédric DURAND Bernard DUTOIT Pascal	DELALIN Déborah Anne	
DELFOLIE Christine DELMOTTE Cédric DELPLACE Régine DEMARCQ Jean-Paul DESFACHELLE Nicolas DETOURNE Antoine DEVISE Jean-Marc DISTINGUIN Jean-Marie DOLLET Michel DUAY Claude DUGROUX Thierry DUFLOT Eric DUMOULIN Charline DUPOND Cédric DUPOND Cédric DUTOIT Pascal	DELATTRE Dominique	
DELMOTTE Cédric DELPLACE Régine DEMARCQ Jean-Paul DESFACHELLE Nicolas DETOURNE Antoine DEVISE Jean-Marc DISTINGUIN Jean-Marie DOULET Michel DOUAY Claude DUCROUX Thierry DUFLOT Eric DUMOULIN Charline DUPOND Cédric DURAND Bernard DUTOIT Pascal	DELEPAUX Eric	
DELPLACE Régine DEMARCO Jean-Paul DESFACHELLE Nicolas DETOURNE Antoine DEVISE Jean-Marc DISTINGUIN Jean-Marie DOLLET Michel DOUAY Claude DUCROUX Thierry DUFLOT Eric DUMOULIN Charline DUPOND Cédric DURAND Bemard DUTOIT Pascal	DELFOLIE Christine	
DEMARCQ Jean-Paul DESFACHELLE Nicolas DETOURNE Antoine DEVISE Jean-Marc DISTINGUIN Jean-Marie DOLLET Michel DUCROUX Thierry DUFLOT Eric DUMOULIN Charline DUPOND Cédric DURAND Bernard DUTOIT Pascal	DELMOTTE Cédric	
DESFACHELLE Nicolas DETOURNE Antoine DEVISE Jean-Marc DISTINGUIN Jean-Marie DOLLET Michel DOUAY Claude DUCROUX Thierry DUFLOT Eric DUMOULIN Charline DUPOND Cédric DURAND Bernard DUTOIT Pascal	DELPLACE Régine	
DETOURNE Antoine DEVISE Jean-Marc DISTINGUIN Jean-Marie DOLLET Michel DOUAY Claude DUCROUX Thierry DUFLOT Eric DUMOULIN Charline DUPOND Cédric DURAND Bernard DUTOIT Pascal	DEMARCQ Jean-Paul	
DEVISE Jean-Marc DISTINGUIN Jean-Marie DOLLET Michel DOUAY Claude DUCROUX Thierry DUFLOT Eric DUMOULIN Charline DUPOND Cédric DURAND Bernard DUTOIT Pascal	DESFACHELLE Nicolas	
DISTINGUIN Jean-Marie DOLLET Michel DOUAY Claude DUCROUX Thierry DUFLOT Eric DUMOULIN Charline DUPOND Cédric DURAND Bernard DUTOIT Pascal	DETOURNE Antoine	
DOLLET Michel DOUAY Claude DUCROUX Thierry DUFLOT Eric DUMOULIN Charline DUPOND Cédric DURAND Bernard DUTOIT Pascal	DEVISE Jean-Marc	
DOUAY Claude DUCROUX Thierry DUFLOT Eric DUMOULIN Charline DUPOND Cédric DURAND Bernard DUTOIT Pascal	DISTINGUIN Jean-Marie	
DUCROUX Thierry DUFLOT Eric DUMOULIN Charline DUPOND Cédric DURAND Bernard DUTOIT Pascal	DOLLET Michel	
DUFLOT Eric DUMOULIN Charline DUPOND Cédric DURAND Bernard DUTOIT Pascal	DOUAY Claude	
DUMOULIN Charline DUPOND Cédric DURAND Bernard DUTOIT Pascal	DUCROUX Thierry	
DUPOND Cédric DURAND Bernard DUTOIT Pascal	DUFLOT Eric	
DURAND Bernard DUTOIT Pascal	DUMOULIN Charline	
DUTOIT Pascal DUTOIT Pascal	DUPOND Cédric	
	DURAND Bernard	
EL HAMINE Valérie	DUTOIT Pascal	
	EL HAMINE Valérie	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	Α

ESTENNE Martine FACHAUX-CAVROS Laurence FACHAUX-CAVROS Laurence Image: Common	FOTENNE Market	
FATIEN Maryléne FERET Claude FERRI Jean-Pierre	ESTENNE Martine	
FERRI Jean-Pierre	FACHAUX-CAVROS Laurence	
FERRI Jean-Pierre FERRI Jean-Paul FLOCHEL Jean-Paul Image: Common of the part of	FATIEN Marylène	
FLOCHEL Jean-Paul	FERET Claude	
FRUCHART Christelle GHERBRANT Nathalie GHERBRANT Nathalie GIRAUDON Nadine GUILLAUME Audrey GUIMART Jacqueline HEUSELE Alban HODENT Claire JANSSENS Sandy JOSSEE Laurence JULIEN Jean-Pierre KARPINSKI Roger KHODR Ziad KUSMIEREK Nicolas LAPOUILLE - FLAJOLET Emmanuelle LEBLANC Jean-Paul LEBLANC Jean-Paul LEBCRNE Hervè LECORNET Claude LEDHE Didier LEFEBYRE Pascal LEFRERE Bemard LEFRERE Bemard LEFRERE Bemard LEMANC Jean-Patick	FERRI Jean-Pierre	
GHEERBRANT Nathalie GRAUDON Nadine GUILLAUME Audrey GUIMART Jacqueline HEUSELE Alban GUIMART Jacqueline HODENT Claire GUIMART Jacqueline JANSSENS Sandy GUIMART Jacqueline JOSSEE Laurence GUIMART Jacqueline JULIEN Jean-Pierre GUIMART Jacqueline KARPINSKI Roger GUIMART Jacqueline KHODR Ziad GUIMART Jacqueline KUSMIEREK Nicolas GUIMART Jacqueline LEBAS Léon GUIMART Jacqueline LEBAS Léon GUIMART Jacqueline LEBORGNE Hervé GUIMART Jacqueline LECORNET Claude GUIMART Jacqueline LECORNET Claude GUIMART Jacqueline LEFRERE Bernard GUIMART Jacqueline LEFRERE Bernard GUIMART Jacqueline	FLOCHEL Jean-Paul	
GIRAUDON Nadine GUILLAUME Audrey GUIMART Jacqueline HEUSELE Alban HODENT Claire JANSSENS Sandy JOSSEE Laurence JULIEN Jean-Pierre KARPINSKI Roger KHODR Ziad KUSMIEREK Nicolas LAPOUILLE - FLAJOLET Emmanuelle LEBAS Léon LEBLANC Jean-Paul LEBORGNE Hervé LECORNET Claude LEDHE Didier LEFEBVRE Pascal LEFRERE Bernard LEMAIRE Patrick LEMAIRE Patrick	FRUCHART Christelle	
GUILLAUME Audrey GUIMART Jacqueline HEUSELE Alban HODENT Claire JANSSENS Sandy JOSSEE Laurence JULIEN Jean-Pierre KARPINSKI Roger KHODR Zlad KUSMIEREK Nicolas LAPOUILLE - FLAJOLET Emmanuelle LEBAS Léon LEBLANC Jean-Paul LEBORGNE Hervé LECORNET Claude LECORNET Claude LEDHE Didier LEFEBVRE Pascal LEFRERE Bernard LEKARE Patrick LEGRAIN E ABBRE PAtrick	GHEERBRANT Nathalie	
GUIMART Jacqueline HEUSELE Alban HODENT Claire JANSSENS Sandy JOSSEE Laurence JULIEN Jean-Pierre KARPINSKI Roger KHODR Ziad KUSMIEREK Nicolas LAPOUILLE - FLAJOLET Emmanuelle LEBAS Léon LEBLANC Jean-Paul LEBCORNET Claude LEONET Claude LECORNET Claude LECORNET Claude LECORNET Claude LECORNET Claude LECORNET Claude LEFRERE Bernard LEMAIRE Patrick	GIRAUDON Nadine	
HEUSELE Alban HODENT Claire JANSSENS Sandy JOSSEE Laurence JULIEN Jean-Pierre KARPINSKI Roger KHODR Ziad KUSMIEREK Nicolas LAPOUILLE - FLAJOLET Emmanuelle LEBAS Léon LEBLANC Jean-Paul LEBCORNET Claude LECORNET Claude LEDHE Didier LEFERYRE Pascal LEFRERE Bernard LEMAIRE Patrick	GUILLAUME Audrey	
HODENT Claire JANSSENS Sandy JOSSEE Laurence JULIEN Jean-Pierre KARPINSKI Roger KHODR Ziad KUSMIEREK Nicolas LAPOUILLE - FLAJOLET Emmanuelle LEBAS Léon LEBLANC Jean-Paul LEBORGNE Hervé LECORNET Claude LEDHE Didier LEFEBVRE Pascal LEFRERE Bernard LEMAIRE Patrick LEMAIRE Patrick	GUIMART Jacqueline	
JANSSENS Sandy JOSSEE Laurence JULIEN Jean-Pierre KARPINSKI Roger KHODR Ziad KUSMIEREK Nicolas LAPOUILLE - FLAJOLET Emmanuelle LEBAS Léon LEBLANC Jean-Paul LEBCRSNE Hervé LECORNET Claude LECORNET Claude LEFEBVRE Pascal LEFEBVRE Pascal LEFRERE Bernard LEMAIRE Patrick	HEUSELE Alban	
JULIEN Jean-Pierre KARPINSKI Roger KHODR Ziad KUSMIEREK Nicolas LAPOUILLE - FLAJOLET Emmanuelle LEBAS Léon LEBLANC Jean-Paul LEBORGNE Hervé LECORNET Claude LEDHE Didier LEFEBVRE Pascal LEFEBVRE Pascal LEMAIRE Patrick	HODENT Claire	
JULIEN Jean-Pierre KARPINSKI Roger KHODR Ziad KUSMIEREK Nicolas LAPOUILLE - FLAJOLET Emmanuelle LEBAS Léon LEBLANC Jean-Paul LEBORGNE Hervé LECORNET Claude LEDHE Didier LEFEBVRE Pascal LEFRERE Bernard LEMAIRE Patrick	JANSSENS Sandy	
KARPINSKI Roger KHODR Ziad KUSMIEREK Nicolas LAPOUILLE - FLAJOLET Emmanuelle LEBAS Léon LEBLANC Jean-Paul LEBCANC Jean-Paul LECORNET Claude LEDHE Didier LEFEBVRE Pascal LEFRERE Bernard LEFRERE Bernard LEMAIRE Patrick	JOSSEE Laurence	
KHODR Ziad KUSMIEREK Nicolas LAPOUILLE - FLAJOLET Emmanuelle LEBAS Léon LEBLANC Jean-Paul LEBORGNE Hervé LECORNET Claude LECORNET Claude LEFEBVRE Pascal LEFEBVRE Pascal LEFRERE Bernard LEMAIRE Patrick	JULIEN Jean-Pierre	
KUSMIEREK Nicolas LAPOUILLE - FLAJOLET Emmanuelle LEBAS Léon LEBLANC Jean-Paul LEBORGNE Hervé LECORNET Claude LEDHE Didier LEFEBVRE Pascal LEFRERE Bernard LEFRERE Bernard LEMAIRE Patrick	KARPINSKI Roger	
LAPOUILLE - FLAJOLET Emmanuelle LEBAS Léon LEBLANC Jean-Paul LEBORGNE Hervé LECORNET Claude LEDHE Didier LEFEBVRE Pascal LEFRERE Bernard LEMAIRE Patrick	KHODR Ziad	
LEBAS Léon LEBLANC Jean-Paul LEBORGNE Hervé LECORNET Claude LEDHE Didier LEFEBVRE Pascal LEFRERE Bernard LEMAIRE Patrick	KUSMIEREK Nicolas	
LEBLANC Jean-Paul LEBORGNE Hervé LECORNET Claude LEDHE Didier LEFEBVRE Pascal LEFRERE Bernard LEMAIRE Patrick	LAPOUILLE - FLAJOLET Emmanuelle	
LEBORGNE Hervé LECORNET Claude LEDHE Didier LEFEBVRE Pascal LEFRERE Bernard LEMAIRE Patrick	LEBAS Léon	
LECORNET Claude LEDHE Didier LEFEBVRE Pascal LEFRERE Bernard LEMAIRE Patrick	LEBLANC Jean-Paul	
LEDHE Didier LEFEBVRE Pascal LEFRERE Bernard LEMAIRE Patrick	LEBORGNE Hervé	
LEFRERE Bernard LEMAIRE Patrick	LECORNET Claude	
LEFRERE Bernard LEMAIRE Patrick	LEDHE Didier	
LEMAIRE Patrick	LEFEBVRE Pascal	
	LEFRERE Bernard	
LEQUETTE Éric	LEMAIRE Patrick	
	LEQUETTE Éric	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	Α

LETURQUE Frederic		1
LEVIS Jean-Claude	LETUPPE Sylvie	
LOURDEL Fatima MALFAIT Alexandre MALFAIT Alexandre MALFAIT Alexandre MALFISSART Michel MERESSE Nadine MICHEL Didior MILLAN Coline MILLEVILLE Bernard MUYLAERT François-Xavior NICOLLE Laure NOCLERCO Sylvie NORMAND Anold NOURRY Colutte OCCRE Thierry QSSELAND Gauthier OTENDE Juliette OUAGUEF Zohra PAWLAK Melanie PEROL Alexandre PLET Luigi PLU Jean-Claude POTEZ Rogor PRINCE Siéphane PUCHOIS Jasan-Pierre QUANDALLE Philippe	LETURQUE Frédéric	
MALFAIT Alexandre MALFAIT Alexandre MALFAIT Alexandre MALFAIT Alexandre MALFAIT Michel MALFAIT Michel MERESSE Nadine MICHEL Didier MILLAN Coline MILLEVILLE Bernard MILLEVILLE Bernard MUYLAERT François-Xavier NCOLLE Laure NOCLER CQ Sylvie NORMAND Arnold NOURRY Colette OCCRE Thierry OSSELAND Gauthier OTENDE Juliette OUAGUEF Zohra PAWLAK Mélanie PEROL Alexandre PLET Luigi PLU Jean-Claude POTEZ Roger PRINCE Stéphane PUCHOIS Jean-Pierre QUANDALLE Philippe	LEVIS Jean-Claude	
MATHISSART Michel MAURY Olivier MERESSE Nadine MICHEL Didier MILLAN Coline MILLEVILLE Bernard MUYLAERT François-Xavier NICOLLE Laure NOCLERCQ Sylvie NORMAND Arnold NOURRY Colette OCCRE Thierry OSSELAND Gauthler OTENDE Juliette OUAGUEF Zohra PAWLAK Mélanie PEROL Alexandre PLET Luigi PLU Jean-Claude POTEZ Roger PRINCE Stéphane PUCHOIS Jean-Pierre QUANDALLE Philippe	LOURDEL Fatima	
MAURY Olivier MERESSE Nadine MICHEL Didier MILLAN Coline MILLEVILLE Bernard MUYLAERT François-Xavier NICOLLE Laure NOCLERCQ Sylvie NORMAND Amold NOURRY Colette OCCRE Thierry OSSELAND Gauthier OTENDE Juliette OUAGUEF Zohra PAWLAK Mélanie PEROL Alexandre PLET Luigi PLU Jean-Claude POTEZ Roger PRINCE Stéphane PUCHOIS Jean-Pierre QUANDALLE Philippe	MALFAIT Alexandre	
MERESSE Nadine MILLAN Coline MILLEVILLE Bernard MUYLAERT François-Xavier MICOLLE Laure NOCLERCQ Sylvie NORMAND Amold NOURRY Colette OCCRE Thierry OSSELAND Gauthier OTENDE Juliette OUAGUEF Zohra PAWLAK Mélanie PEROL Alexandre PLET Luigi PLU Jean-Claude POTEZ Roger PRINCE Stéphane PUCHOIS Jean-Pierre QUANDALLE Philippe	MATHISSART Michel	
MICHEL Didler MILLAN Coline MILLEVILLE Bernard MUYLAERT François-Xavier MIOCLE Laure NOCLERCQ Sylvie NORMAND Amold NOURRY Colette OCCRE Thierry OSSELAND Gauthier OTENDE Juliette OUAGUEF Zohra PAWLAK Mélanie PEROL Alexandre PLET Luigi PLU Jean-Claude PCTEZ Roger PRINCE Stéphane PUCHOIS Jean-Pierre QUANDALLE Philippe AMUSAN SALEN SALE	MAURY Olivier	
MILLAN Coline MILLEVILLE Bernard MUYLAERT François-Xavier NICOLLE Laure NOCLERCQ Sylvie NORMAND Arnold NOURRY Colette OCCRE Thierry OSSELAND Gauthier OTENDE Juliette OUAGUEF Zohra PAWLAK Mélanie PEROL Alexandre PLET Luigi PLU Jean-Claude POTEZ Roger PRINCE Stéphane PUCHOIS Jean-Pierre QUANDALLE Philippe GUANDALLE Philippe GEAGARAIS ASSISSION ASS	MERESSE Nadine	
MILLEVILLE Bernard MUYLAERT François-Xavier NICOLLE Laure NOCLERCO Sylvie NORMAND Amold NOURRY Colette OCCRE Thierry OSSELAND Gauthier OTENDE Juliette OUAGUEF Zohra PAWLAK Métanie PEROL Alexandre PLET Luigi PLU Jean-Claude POTEZ Roger PRINCE Stéphane PUCHOIS Jean-Pierre QUANDALLE Philippe	MICHEL Didier	
MUYLAERT François-Xavier NICOLLE Laure NOCLERCQ Sylvie NORMAND Arnold NOURRY Colette OCCRE Thierry OSSELAND Gauthier OTENDE Juliette OUAGUEF Zohra PAWLAK Mélanie PEROL Alexandre PLET Luigi PLU Jean-Claude POTEZ Roger PRINCE Stéphane PUCHOIS Jean-Pierre QUANDALLE Philippe	MILLAN Coline	
NICOLLE Laure NOCLERCQ Sylvie NORMAND Amold NOURRY Colette OCCRE Thierry OSSELAND Gauthier OTENDE Juliette OUAGUEF Zohra PAWLAK Mélanie PEROL Alexandre PLU Jean-Claude POTEZ Roger PRINCE Stéphane PUCHOIS Jean-Pierre QUANDALLE Philippe	MILLEVILLE Bernard	
NOCLERCQ Sylvie NORMAND Arnold NOURRY Colette OCCRE Thierry OSSELAND Gauthier OTENDE Juliette OUAGUEF Zohra PAWLAK Mélanie PEROL Alexandre PLET Luigi PLU Jean-Claude POTEZ Roger PRINCE Stéphane PUCHOIS Jean-Pierre QUANDALLE Philippe	MUYLAERT François-Xavier	
NORMAND Arnold NOURRY Colette CCCRE Thierry OSSELAND Gauthier OTENDE Juliette OUAGUEF Zohra PAWLAK Mélanie PEROL Alexandre PLET Luigi PLU Jean-Claude POTEZ Roger PRINCE Stéphane PUCHOIS Jean-Pierre QUANDALLE Philippe	NICOLLE Laure	
NOURRY Colette OCCRE Thierry OSSELAND Gauthier OTENDE Juliette OUAGUEF Zohra PAWLAK Mélanie PEROL Alexandre PLET Luigi PLU Jean-Claude POTEZ Roger PRINCE Stéphane PUCHOIS Jean-Pierre QUANDALLE Philippe	NOCLERCQ Sylvie	
OCCRE Thierry OSSELAND Gauthier OTENDE Juliette OUAGUEF Zohra PAWLAK Mélanie PEROL Alexandre PLU Jean-Claude POTEZ Roger PRINCE Stéphane PUCHOIS Jean-Pierre QUANDALLE Philippe	NORMAND Arnold	
OSSELAND Gauthier OTENDE Juliette OUAGUEF Zohra PAWLAK Mélanie PEROL Alexandre PLU Jean-Claude POTEZ Roger PRINCE Stéphane PUCHOIS Jean-Pierre QUANDALLE Philippe	NOURRY Colette	
OTENDE Juliette OUAGUEF Zohra PAWLAK Mélanie PEROL Alexandre PLET Luigi PLU Jean-Claude POTEZ Roger PRINCE Stéphane PUCHOIS Jean-Pierre QUANDALLE Philippe	OCCRE Thierry	
OUAGUEF Zohra PAWLAK Mélanie PEROL Alexandre PLU Jean-Claude POTEZ Roger PRINCE Stéphane PUCHOIS Jean-Pierre QUANDALLE Philippe	OSSELAND Gauthier	
PAWLAK Mélanie PEROL Alexandre PLET Luigi PLU Jean-Claude POTEZ Roger PRINCE Stéphane PUCHOIS Jean-Pierre QUANDALLE Philippe	OTENDE Juliette	
PEROL Alexandre PLET Luigi PLU Jean-Claude POTEZ Roger PRINCE Stéphane PUCHOIS Jean-Pierre QUANDALLE Philippe	OUAGUEF Zohra	
PLET Luigi PLU Jean-Claude POTEZ Roger PRINCE Stéphane PUCHOIS Jean-Pierre QUANDALLE Philippe	PAWLAK Mélanie	
PLU Jean-Claude POTEZ Roger PRINCE Stéphane PUCHOIS Jean-Pierre QUANDALLE Philippe	PEROL Alexandre	
POTEZ Roger PRINCE Stéphane PUCHOIS Jean-Pierre QUANDALLE Philippe	PLET Luigi	
PRINCE Stéphane PUCHOIS Jean-Pierre QUANDALLE Philippe	PLU Jean-Claude	
PUCHOIS Jean-Pierre QUANDALLE Philippe	POTEZ Roger	
QUANDALLE Philippe	PRINCE Stéphane	
	PUCHOIS Jean-Pierre	
RICQUART Sophie	QUANDALLE Philippe	
	RICQUART Sophie	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	Α

ROCHE Reynald	
ROSSIGNOL Françoise	
ROUSSEAU Philippe	
ROUX Carole	
ROY Sylvain	
SAVARY Astrid	
SEARLE Maureen	
SPAS Thierry	
SULIGERE Michael	
SZCZOT Cédric	
THELLIEZ Martine	
THERY Vincent	
TILLARD Jean-Luc	
TISON David	
TOURNANT Bernard	
TRUFFIER Jean-Marie	
VAAST Tanguy	
VAN GHELDER Alain	
VASSEUR Nicolas	
VERDET Jean-Louis	
VIARD Philippe	
VILETTE TORILLEC Aude	
WILLEMAET Didier	

Certifié exécutoire par Monsieur Alain CAYET, Vice-Président délégué aux Finances (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 16/04/2024, et de la publication le 16/04/2024

A Arras, le 11/04/2024

⁽¹⁾ Indiquer « la présidente » ou « le président ».

⁽²⁾ Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.